

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE (Énercycle)** tenue au siège social de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (400, boulevard de la Gabelle à Saint-Étienne-des-Grès), **le lundi, quatrième jour du mois d'avril deux mille vingt-deux (4 avril 2022), ONZE HEURES (11 H)**, à laquelle sont présents :

Monsieur Michel Angers, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan

Monsieur Réjean Carle, Représentant de la MRC de Maskinongé

Monsieur Paul Labranche, Représentant de la MRC de Mékinac

Madame Nancy Mignault, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé

Monsieur Daniel Cournoyer, Représentant de la Ville de Trois-Rivières

Monsieur Guy Simon, Représentant d'office de la MRC des Chenaux

Est absent :

Monsieur Luc Dostaler, Représentant de la MRC des Chenaux

QUORUM

Formant quorum, sous la présidence de **Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan.

Rés.: 2022-04-5341

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021
5. Dépôt du tableau de la trésorière prévue à l'article 12 de l'entente constitutive de la Régie
6. Volume d'enfouissement annuel du LET de Saint-Étienne-des-Grès
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU
VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE
31 DÉCEMBRE 2021**

La trésorière dépose le rapport financier de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2021 ainsi que le rapport du vérificateur.

Adoptée à l'unanimité

**DÉPÔT DU TABLEAU DE LA TRÉSORIÈRE PRÉVUE À
L'ARTICLE 12 DE L'ENTENTE CONSTITUTIVE DE LA
RÉGIE**

La trésorière dépose, conformément à l'article 12 de l'entente constitutive de la Régie, un tableau de répartition lié à la population des membres de la Régie. La source de ce tableau est le décret 1516-2021 publié dans la Gazette officielle du Québec le 29 décembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-04-5342

VOLUME D'ENFOUISSEMENT ANNUEL DU LET DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu de déclarer qu'Énercycle et son conseil d'administration n'ont pas l'intention de transmettre ou d'autoriser la transmission de demandes au MELCC permettant l'autorisation d'un volume annuel excédant les 200 000 tonnes métriques pour le LET de Saint-Étienne-des-Grès.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-04-5343

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu de lever l'assemblée à onze heures vingt-sept minutes (11h27).

Adoptée à l'unanimité

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE